

BAROMÈTRE

|2017| SANTÉ ENVIRONNEMENT

PROVENCE
- ALPES -
CÔTE D'AZUR

UNE NOUVELLE ENQUÊTE SUR LES PERCEPTIONS
DE LA POPULATION SUR LES LIENS ENTRE
L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ



UNE NOUVELLE ENQUÊTE, 10 ANS APRÈS LE 1^{ER} BAROMÈTRE SANTÉ ENVIRONNEMENT

Réédition d'une enquête réalisée en 2007, le Baromètre santé environnement 2017 est inscrit dans les Assises Régionales de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (action 14) et constitue un outil du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement. La Région et l'Agence régionale de santé ont financé cette enquête réalisée par l'Observatoire régional de la santé afin de **mieux connaître les préoccupations de la population** et leurs évolutions, pour **mieux répondre à ses besoins d'information et ajuster, sur la base d'un dialogue continu avec toutes les parties prenantes, les orientations** des Assises et du Plan Régional Santé Environnement.

PESTICIDES ET QUALITÉ DE L'AIR, PRINCIPAUX SUJETS D'INQUIÉTUDE DE LA POPULATION

Le niveau de sensibilité de la population à l'environnement est toujours très élevé: sur une échelle allant de 1 (pas du tout sensible) à 10 (très sensible), 71% des habitants se positionnent entre 7 et 10.

Une majorité de la population exprime des préoccupations vis-à-vis des impacts sanitaires de multiples risques environnementaux, au 1^{er} rang desquels, les **pesticides**. Plus de 9 habitants sur 10 jugent que les pesticides présentent un risque pour la santé et 6 sur 10, un risque «très» élevé. Ce niveau élevé d'inquiétude semble avoir orienté une part importante de la population vers la consommation de produits issus de l'agriculture biologique, jugés «meilleurs pour la santé» par une majorité (68%). **En 2017, 7 habitants sur 10 déclarent en effet consommer des produits «bio» alors qu'ils n'étaient que 4 sur 10 il y a 10 ans**, soit une progression de 30 points. La crainte des effets sanitaires des pesticides ne semble pas avoir affecté la confiance que les habitants de la région ont dans l'eau du robinet de leur commune puisque 85% déclarent en être satisfaits. Pour 20% des habitants, les pesticides sont néanmoins les principaux polluants de l'eau du robinet susceptibles de présenter des risques pour la santé, juste après le plomb (25%).

Les risques de la **pollution de l'air extérieur** pour la santé font aussi partie des principaux sujets d'inquiétude de la population régionale: 9 habitants sur 10 pensent qu'elle s'aggrave. Plus de 4 habitants sur 10 jugent que les niveaux de pollution quotidienne de l'air sur leur lieu de résidence les exposent à des risques sanitaires plutôt ou très élevés; cette proportion atteint 52% dans les Bouches-du-Rhône, département le plus industrialisé et urbanisé de la région. Pour les habitants des zones urbaines, le **bruit environnemental, dont la circulation routière est la principale source** (37% des personnes gênées à leur domicile), constitue également une gêne de plus en plus notable: la part de population gênée par le bruit environnemental au domicile a augmenté de 6 points depuis 2007.

LES MÉDECINS, SOURCE D'INFORMATION LA PLUS CRÉDIBLE, MAIS PAS LE PRINCIPAL CANAL D'INFORMATION

L'information de la population en santé environnement passe en 1^{er} lieu par les journalistes, via différents canaux: si la **presse écrite et audiovisuelle généraliste reste la principale source d'information des aînés** (pour 82% des 55-75 ans), **les jeunes se tournent quant à eux en priorité vers Internet et les réseaux sociaux** (pour 85% et 76% des 18-24 ans respectivement). Même s'ils utilisent diverses sources d'information pour se documenter en santé environnement, **c'est aux médecins que les habitants de la région font le plus confiance** pour les informer sur ces sujets, juste devant les scientifiques.

La population se sent plus ou moins bien informée sur les impacts sanitaires des risques environnementaux. Par exemple, 58% des habitants se sentent plutôt bien informés sur les risques de la pollution de l'air extérieur. Mais **seuls 44% se déclarent bien informés sur les risques liés à la pollution de l'air à l'intérieur** des logements. Sur ce dernier sujet, les habitants ont plutôt un bon niveau de connaissance sur les éléments qui peuvent contribuer à la pollution de l'air intérieur, avec, depuis 2007, une prise de conscience de certains risques spécifiques, comme par exemple

ceux induits par les émissions polluantes des meubles. **Certaines «idées fausses» persistent** cependant, notamment concernant la prévention des intoxications au monoxyde de carbone: comme en 2007, 1 habitant sur 4 pense toujours à tort que ce gaz a une odeur qui les alerterait en cas de danger.

DE FORTES ATTENTES VIS-À-VIS DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET EN PARTICULIER DE L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN

Le **niveau de satisfaction des habitants de la région vis-à-vis de l'environnement** dans lequel ils habitent est globalement très élevé (90% sont «plutôt satisfaits»), mais il **varie selon le lieu de vie et le type d'équipement**. Pour les structures de santé par exemple, entre 59% (en milieu rural) et 85% (en milieu urbain) des habitants se disent satisfaits. C'est vis-à-vis des **transports en commun** que les habitants sont les moins satisfaits: de 39% en milieu rural à 68% en milieu urbain.

L'amélioration des transports en commun est d'ailleurs la mesure que la population juge la plus efficace pour lutter contre la pollution de l'air extérieur. Outre ces **politiques d'aménagement du territoire** (transports en commun, pistes cyclables), la population donne aussi la priorité à des **initiatives citoyennes** telles que le développement du covoiturage pour réduire cette pollution.

L'habitat en lui-même peut également être une source d'insatisfaction et de risques pour la santé, notamment pour les ménages les plus modestes en situation de **précarité énergétique**. Selon les habitants, celle-ci est le plus souvent due à une mauvaise isolation thermique de leur logement. Dans la région, cela concerne environ 110 000 foyers.



UNE PRISE DE CONSCIENCE DE LA NÉCESSITÉ D'UNE MOBILISATION INDIVIDUELLE

Si la population régionale met l'accent sur la nécessité d'aménager les territoires pour lutter contre la pollution de l'air, elle semble aussi prête à se mobiliser davantage, comme en témoigne par exemple l'augmentation de l'utilisation déclarée de mobilités douces ou du covoiturage : +12 points depuis 2007. Au-delà de la lutte contre la pollution de l'air extérieur, l'enquête de 2017 suggère une prise de conscience plus globale des habitants de la région de la nécessité de se mobiliser au niveau individuel. Par exemple, 64 % des habitants considèrent qu'ils sont les 1^{ers} à devoir agir en matière de lutte contre le bruit, soit une augmentation de 15 points depuis 2007. Autre exemple, lors de leurs achats alimentaires, plus de la moitié des habitants font systématiquement attention à certains critères comme par exemple la quantité, pour éviter le gaspillage alimentaire, la saisonnalité ou encore la provenance géographique. Par ailleurs, en 10 ans, la part de consommateurs de produits « bio » a presque doublé, passant de 40 % à 70 %.

D'autres résultats de l'enquête amènent toutefois à nuancer cette tendance générale et suggèrent que la prise de conscience ne se traduit pas encore par des changements de comportements dans tous les domaines. Par exemple, en matière d'exposition au bruit, on assiste depuis 2007 à une augmentation spectaculaire de l'usage d'écouteurs pour écouter de la musique ou regarder des vidéos, chez les jeunes en particulier : en 2017, près de 75 % des jeunes de 18-24 ans utilisent des écouteurs plusieurs fois par semaine soit 35 points de plus qu'en 2007. Enfin, pour lutter contre la pollution de l'air extérieur, les mesures les plus contraignantes au niveau individuel (circulation alternée en cas de pics de pollution, baisse de la vitesse des véhicules routiers) sont jugées beaucoup moins efficaces par la population que celles relevant de l'aménagement du territoire ou impactant en 1^{er} lieu les industriels. Comme pour d'autres domaines de la prévention en santé, ces derniers résultats amènent à s'interroger sur les freins aux changements de comportements, les contraintes auxquelles la population est soumise (usages professionnels...) et les actions les plus pertinentes et efficaces à mettre en œuvre pour favoriser les changements de comportements.

Le Baromètre santé environnement 2017 a été financé par l'Agence régionale de santé et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement et des Assises Régionales de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (action 14).

Cette enquête a été réalisée en juin-juillet 2017 par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de la population régionale de 1 960 personnes de 18-75 ans. Tous nos remerciements à l'ensemble des personnes ayant accepté de participer.

PLUS DE RÉSULTATS SUR :

www.sirsepaca.org

Rubrique Actualités

